

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION
ADENOTHE DU 25 mai 2019**

L'assemblée générale a été convoquée dans les délais légaux.

La réunion a eu lieu dans l'église de Nogent en Othe le samedi 28 mai 2019 à 16 h30, sur les **130 adhérents** à jour de cotisation 2017, 27 étaient présents, 69 étaient représentés. Le quorum étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Le président constate la stabilité du nombre d'adhérents.

Il évoque la disparition de trois membres en 2018. Marcel ALEXANDRE, Anne Marie COURAU et Charles FAUCILLON. Une minute de silence est observée en leurs mémoires.

La séance est présidée par Antoine Gueben. Bernard Le Tortorec est désigné secrétaire de séance.

Le président remercie l'assemblée, rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau tous les documents s'y rapportant (Comptes et factures).

Lecture du rapport financier par la trésorière Cyrille Boccaccio (voir document annexe)

Les recettes : 7433 40 €

Les dépenses : 7433 €

Actif au 0/01/18 : 32817,45€

La trésorière tient à souligner que (fruit du hasard) les résultats sont conformes à 40cts près à ceux de 2018

L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité.

Lecture du rapport moral de l'année écoulée

1 Manifestations culturelles et festives :

Ouverture du site pour messe traditionnelle du 15 août.

Ouverture de l'église lors du vide grenier en août avec une exposition de véhicules anciens

Organisation de deux concerts de soutien

2 Dossier travaux :

Nous avons réalisé en 2018 les travaux programmés dans la deuxième phase d'un plan triennal acté avec la DRAC en 2017 à savoir :

Réfection totale du mur d'entrée intérieur avec rebouchage des fissures, des manques et enduit total à la chaux

Réfection partielle du sas d'entrée, avec dépiquage des anciennes réparations en ciment gris et reprises en enduit traditionnel sur anciens revêtements

Rabaissement de la pierre de seuil d'entrée de 10 centimètres afin de se mettre en conformité avec les contraintes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduites

Ces travaux ont été réalisés au mois d'octobre par les Maçons de Troyes,

Renouvellement du bureau :

Démission du bureau, Monsieur Bernard Letortorec accepte d'assurer la présidence par intérim dans l'attente du renouvellement du bureau.

Elections des membres du nouveau bureau :

Antoine Guében demeurant à Nogent en Othe est réélu à l'unanimité moins une voix **Président**

Cyrille Boccaccio demeurant à Nogent en Othe est réélue à l'unanimité moins une voix **Trésorière**

Bernard Le Tortorec demeurant à Boeurs en Othe est réélu à l'unanimité moins une voix au poste de **secrétaire**

Jacques Eppe est réélu à l'unanimité membre du bureau

Pierre Aubrat est réélu à l'unanimité moins une voix membre du bureau

Monique Verrier est réélue à l'unanimité moins une voix membre du bureau

Sylvie Bernier est réélue à l'unanimité moins une voix membre du bureau

Jérôme Brenot est réélu à l'unanimité moins une voix membre du bureau

Jean Pierre Rosen, webmaster est élu à l'unanimité moins une voix membre du bureau

Le Président fait part à l'assemblée des projets pour l'année 2019:

Un concert de **jazz manouche** avec le trio **Adrien Marco** aura lieu avec le **Samedi 22 juin À 20h30**

Un autre concert de **MUSIQUE LYRIQUE** classique se fera le Samedi **20 juillet à 20h**

Opération portes ouvertes lors du **vide grenier le 18 aout** l'occasion pour l'association de faire connaître l'église à de nouveaux peut être futurs adhérents avec **exposition de véhicules anciens**

Ouverture du site pour la traditionnelle messe du 15 aout

Dossier travaux restaurations :

La troisième tranche de travaux est programmée depuis février .Elle aura lieu en octobre

Cette année les contreforts sud seront dépiqués d'un ancien enduit ciment qui ne laisse pas respirer la construction et de nombreuses pierres blanches seront à remplacer.

D'autre part une réfection du sol d'entrée a été envisagée. L'architecte des monuments historiques a préconisé la pose de pavés anciens.

Un devis de 4300€ TTC a été proposé par les maçons de Troyes, les pavés étant fournis par l'association.

L'assemblée a unanimement trouvé que le montant était exorbitant pour une surface de 7m2.

Je suis en attente de deux devis contradictoires ;

Cette dépense ne fera pas l'objet d'un dossier auprès de la DRAC, (aménagement extérieur) et sera financé intégralement par l'ADENOTHE. Les travaux seront réalisés cette année.

Divers

Une rampe en bois amovible d'accès à l'église va être réalisée par des membres pour achever la mise en conformité du site aux personnes à mobilité réduite.

D'autre part il faut noter que l'architecte des bâtiments de France s'est opposé formellement à la demande de la commission d'accessibilité qui voulait que soit réalisé une allée carrossable entre la grille et la porte d'entrée et aux allées d'accès aux tombes

L'église étant régulièrement visitée au cours de l'année et permettant de compter de nouveaux membres nous allons réaliser un panneau dans le sas extérieur résumant l'histoire et le contenu du site.

Des adhérents se sont proposés pour réaliser une plaquette dépliant informative qui pourra être présente à l'office de tourisme et distribuée aux visiteurs

Un accord a été passé avec **un jour une église** pour des visites durant l'été

Réalisation d'une trappe d'accès au clocher pour éviter les visites des chouettes et de leurs déjections

Etude d'un nouveau système d'éclairage extérieur moins énergivore

Un budget prévisionnel est présenté pour 2019 :

Dépenses investissement :12000€

Dépenses fonctionnement :1200€

Recettes espérées :7500 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h suivi d'un verre de cidre offert par Pierre Aubrat, membre du bureau.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès verbal signé par le président et le secrétaire.

Le président

le secrétaire